

Monsieur le Président,

Ma délégation vous adresse ses plus vives félicitations pour votre élection à la présidence de cette Commission, et vous assure de son plein soutien, ainsi qu'à l'ensemble du Bureau, Soyez assurés de notre plein soutien à la réussite des travaux de cette Commission.

La République d'Haïti s'associe pleinement à la déclaration prononcée par le Belize, au nom de la **(CARICOM)**.

La menace des armes conventionnelles est mondiale et constante. Pour la maîtriser, il faut dépasser la recherche d'une solution simple et privilégier plutôt un ensemble de mesures concrètes et spécifiques visant à consolider la paix.

Nous soulignons que tous les acteurs doivent s'impliquer dans la lutte contre le commerce illicite et le détournement des armes conventionnelles.

Haïti voudrait montrer son attachement au document final de la **4e Conférence d'examen (RevCon4)**, et insiste sur l'importance de transformer ces engagements en actions concrètes vers la réalisation des objectifs de développement durable pertinents, y compris la cible 16.4.

Dans ce contexte, Haïti appuie pleinement la mise en œuvre **du rapport du Secrétaire général (A/80/11)** sur l'assistance aux États pour lutter contre ce fléau. Ce document offre les bases d'une approche intégrée, que nous jugeons indispensable.

Pour Haïti, la lutte contre la prolifération des armes illicites constitue une priorité nationale absolue. Sans elle, ni stabilité, ni développement durable ne seront possibles. À titre d'exemple, au premier semestre 2025, plus de 70 % des homicides enregistrés en Haïti ont été commis à l'aide d'armes à feu de provenance illégale. Selon le dernier rapport de l'UNICEF, publié le 8 octobre 2025, plus de 680 000 enfants contraint à fuir leur foyer.

Nous saluons l'adoption du Cadre mondial sur la gestion des munitions conventionnelles, et soulignons l'importance cruciale de la coopération régionale et internationale pour aborder les caractéristiques de la gestion transitoire des armes et des munitions **(GAM)** liés aux programmes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration **(DDR)**.

Nous exprimons notre gratitude pour l'appui précieux **de l'ONUDC**, ainsi que des institutions régionales comme **UNLIREC** et des centres de recherche comme **UNIDIR**, dans nos efforts de renforcement institutionnel.

Cependant, les défis exigent beaucoup plus de mobilisation sans précédent. Nous lançons un appel pressant pour un renforcement substantiel de l'**assistance technique, logistique et financière**, indispensable à la mise en œuvre durable de ces engagements multilatéraux sur le terrain.

khk

Monsieur le président,

Nous observons une évolution des menaces : les armes artisanales et les armes à composition modulaire constituent en Haïti une menace croissante, échappant aux régulations classiques.

C'est pourquoi nous soutenons pleinement la création d'un Groupe d'experts techniques à composition non limitée (**GETN**) sur les ALPC. Nous espérons que ce groupe permettra d'explorer simultanément.

1. Les risques posés par l'évolution des technologies et leur détournement vers des acteurs illicites
2. L'utilisation positive des innovations technologiques pour mieux détecter, tracer et prévenir le commerce illicite.

Enfin, nous sommes pleinement conscients des implications éthiques, humanitaires et juridiques posées par les Systèmes d'armes létaux autonomes (**SALA**). Nous appuyons les efforts visant à encadrer strictement leur développement et leur utilisation dans le respect intégral des principes du droit international humanitaire.

Monsieur le Président,

La lutte contre la prolifération des armes conventionnelles, et en particulier des ALPC, ne sera efficace que grâce à la solidarité internationale, à la transparence et à une coopération multilatérale renforcée.

Nous remercions tous les partenaires qui accompagnent nos efforts et appelons à une mobilisation accrue afin que les principes que nous défendons ensemble se traduisent en sécurité réelle pour nos populations.

Je vous remercie